

Institut national d'optique

États financiers consolidés
31 mars 2011

Le 25 mai 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Institut national d'optique

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de l'Institut national d'optique, qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2011 et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut national d'optique au 31 mars 2011 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

PriceWaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ Comptable agréé auditeur, permis n° 19478

Institut national d'optique

Bilan consolidé
Au 31 mars 2011

	2011 \$	2010 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	42 282	35 079
Comptes débiteurs	3 704 025	3 856 642
Assistance financière à recevoir relative au programme de recherche interne (note 3a) aux immobilisations – partie à court terme (note 3b, i)	1 200 000	746 470
Stocks (note 4)	3 018 255	9 050 985
Contrats de recherche en cours	1 449 606	791 098
Charges payées d'avance	613 050	1 390 042
	871 509	697 229
	10 898 727	16 567 545
Placements en valeurs mobilières (note 5)	823 800	7 886 411
Placements dans des sociétés privées	696 103	1 006 103
Avantages sociaux futurs (note 10)	842 800	-
Assistance financière à recevoir relative aux immobilisations (note 3b, i)	3 454 377	4 266 677
Immobilisations (notes 6 et 8)	31 764 946	32 890 490
	48 480 753	62 617 226
Passif		
Passif à court terme		
Excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires	620 242	255 707
Emprunts bancaires (note 7)	2 705 974	1 617 813
Comptes créditeurs et frais courus	5 429 480	6 151 722
Assistance financière reportée relative au programme de recherche interne – partie à court terme (note 3a)	814 942	7 766 925
Revenus reportés et avances sur contrats	2 080 314	1 120 221
Partie à court terme de la dette à long terme (note 8)	3 130 436	9 461 847
	14 781 388	26 374 235
Dette à long terme (note 8)	2 473 818	3 136 490
Avantages sociaux futurs (note 10)	-	835 953
Assistance financière reportée relative aux immobilisations (note 3b, ii) au programme Croissance des entreprises et des régions / Innovation (note 3c)	23 089 544	24 151 598
	361 712	441 501
	40 706 462	54 939 777
Actif net		
Non affecté	7 774 291	7 554 271
Cumul des gains non réalisés sur les placements disponibles à la vente	-	123 178
	7 774 291	7 677 449
	48 480 753	62 617 226
Engagements (note 12)		
Événements subséquents (note 14)		

Approuvé par le Conseil,



_____, administrateur



_____, administrateur

(3)

Institut national d'optique

Évolution de l'actif net consolidé

Pour l'exercice clos le 31 mars 2011

Non affecté	2011	2010
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	7 554 271	7 200 549
Excédent des revenus sur les charges pour l'exercice	220 020	353 722
Solde à la fin de l'exercice	7 774 291	7 554 271

Cumul des gains non réalisés sur les placements disponibles à la vente	2011	2010
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	123 178	53 900
Variation des gains sur placements survenus au cours de l'exercice	-	69 278
Reclassement aux résultats des gains réalisés de l'exercice	(123 178)	-
Solde à la fin de l'exercice	-	123 178

Institut national d'optique

Résultats consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2011

	2011 \$	2010 \$
Revenus		
Assistance financière relative		
au programme de recherche interne (note 3a)	19 952 000	18 000 000
aux immobilisations (note 3b, ii)	3 230 918	3 159 852
à des coûts de financement (note 3b, iii)	445 681	509 777
au programme Croissance des entreprises et des régions / Innovation (note 3c)	79 789	152 179
Ventes et contrats	11 373 080	12 832 690
Redevances	560 365	303 935
Ententes de transfert de technologies et autres ententes	154 352	1 571 450
Loyer et autres revenus	301 069	740 462
Cotisations des membres	56 100	64 100
	<hr/> 36 153 354	<hr/> 37 334 445
Charges		
Salaires et avantages sociaux	18 345 928	18 629 310
Coûts des biens et services liés à la réalisation de projets	5 198 946	6 353 581
Autres charges d'exploitation	7 243 908	7 320 372
Gain sur les contrats de change à terme et les placements en valeurs mobilières	(89 761)	(49 349)
Perte de change	31 045	65 733
Moins-value durable sur les placements dans des sociétés privées	338 000	-
Intérêts sur la dette à long terme	508 857	594 554
Intérêts et frais bancaires	46 585	31 755
Amortissement des immobilisations	4 309 826	4 034 767
	<hr/> 35 933 334	<hr/> 36 980 723
Excédent des revenus sur les charges pour l'exercice	<hr/> 220 020	<hr/> 353 722

Institut national d'optique

Flux de trésorerie consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2011

	2011 \$	2010 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les charges pour l'exercice	220 020	353 722
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	4 309 826	4 034 767
Assistance financière relative au programme de recherche interne (note 3a)	(7 000 000)	(5 000 000)
Assistance financière relative aux immobilisations (note 3b et c)	(3 310 707)	(3 207 262)
Intérêts capitalisés sur l'assistance financière remboursable	34 014	31 800
Gain non réalisé sur contrats de change	(10 508)	(31 534)
Moins-value sur les placements dans des sociétés privées	338 000	-
Perte (gain) à la disposition de placements en valeurs mobilières	(67 937)	23 919
Gain à la disposition de placements dans des sociétés privées	(100 000)	(560 280)
Ventes et contrats en contrepartie d'un placement dans une société privée	(28 000)	(8 903)
	<u>(5 615 292)</u>	<u>(4 363 771)</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 9a)	<u>(1 810 945)</u>	<u>1 864 968</u>
	<u>(7 426 237)</u>	<u>(2 498 803)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation des emprunts bancaires	1 088 161	(2 477 825)
Revenus de placements constatés au titre d'assistance financière reportée, déduction faite des intérêts à recevoir	130 759	405 674
Dette à long terme contractée	2 421 000	2 609 130
Remboursement de la dette à long terme (note 9b)	(398 112)	(342 062)
	<u>3 241 808</u>	<u>194 917</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de placements en valeurs mobilières	(3 255 511)	(7 510 236)
Disposition de placements en valeurs mobilières	10 260 417	12 801 291
Acquisition d'immobilisations (note 9b)	(3 277 809)	(4 417 245)
Produit de disposition de placements dans des sociétés privées	100 000	560 280
	<u>3 827 097</u>	<u>1 434 090</u>
Variation nette de la trésorerie	<u>(357 332)</u>	<u>(869 796)</u>
Trésorerie (excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires) au début de l'exercice	<u>(220 628)</u>	<u>649 168</u>
Excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires à la fin de l'exercice *	<u>(577 960)</u>	<u>(220 628)</u>
Renseignements supplémentaires (note 9)		
* L'excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires à la fin de l'exercice comprend les montants suivants présentés au bilan :		
Trésorerie	42 282	35 079
Excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires	(620 242)	(255 707)
	<u>(577 960)</u>	<u>(220 628)</u>

Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2011

1 Statuts et nature des activités

L'Institut national d'optique (l'INO), constituée le 13 décembre 1985 en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, a pour mandat de fournir à l'industrie de l'optique au Canada l'appui à la recherche – développement et l'aide technique nécessaire à sa croissance et de jouer un rôle de chef de file dans le développement et l'application de l'optique au Canada.

2 Résumé des principales conventions comptables

Mode de présentation et périmètre de consolidation

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les comptes de la société et ceux de sa filiale en propriété exclusive INO Photonics Corporation.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges de l'exercice. La direction est d'avis que ses estimations sont adéquates; toutefois, il est possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur au marché. Le coût des matières premières est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût des produits en cours et des produits finis se compose du coût des matières premières et d'une juste part de la main-d'œuvre et des frais généraux de fabrication fixes et variables appropriés. La valeur au marché des produits en cours et des produits finis correspond à la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimatif pour les stocks, diminué des coûts estimatifs pour l'achèvement et des coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Les matières premières détenues pour être utilisées dans la production des stocks ne sont pas dépréciées en dessous du coût s'il est attendu que les produits finis dans lesquels elles seront incorporées seront vendus au coût ou au dessus de celui-ci. Dans le cas contraire, la valeur au marché correspond au coût de remplacement.

Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2011

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	Périodes
Immeubles	20 et 40 ans
Améliorations locatives	5 ans
Équipement de recherche	3, 5 et 10 ans
Équipement de production	10 ans
Ameublement et équipement de bureau et de laboratoire	5 et 8 ans
Véhicules	5 ans

Instruments financiers

L'INO a fait le choix permis par le Manuel de l'ICCA d'appliquer le chapitre 3861 « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation » au lieu des chapitres 3862 « Instruments financiers – Informations à fournir » et 3863 « Instruments financiers – présentation ».

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objectif visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'INO :

Trésorerie et excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires	Détenus à des fins de transaction
Comptes débiteurs et assistance financière à recevoir	Prêts et créances
Placements en valeurs mobilières	Disponibles à la vente
Placements dans des sociétés privées	Disponibles à la vente
Emprunts bancaires, comptes créditeurs et frais courus et dette à long terme	Autres passifs

Détenus à des fins de transaction

Ces actifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur. Par la suite, ces actifs continuent d'être comptabilisés au bilan à la juste valeur. La variation de leur juste valeur est comptabilisée aux résultats de l'exercice.

Disponibles à la vente

- Non cotés sur un marché

Ces actifs financiers qui comprennent les placements dans des sociétés privées sont comptabilisés au coût. Les gains ou pertes réalisés ainsi que les intérêts calculés au taux d'intérêt effectif sont constatés dans les revenus au poste « Ententes de transfert de technologies et autres ententes ».

Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2011

- Cotés sur un marché

Ces actifs financiers qui comprennent les placements en valeurs mobilières sont comptabilisés à la juste valeur. Les gains ou pertes non réalisés sont inclus dans l'actif net à titre de « cumul des gains ou pertes non réalisés sur les placements disponibles à la vente » jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, auquel moment les gains ou pertes cumulés sont transférés dans l'assistance financière reportée relative au programme de recherche interne ou constatés aux résultats. Les revenus d'intérêts provenant des dépôts à terme sont également comptabilisés dans l'assistance financière reportée relative au programme de recherche interne.

Ces actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation. Lorsqu'il existe une indication de dépréciation et que la baisse de valeur est considérée comme durable, une perte est constatée à l'état des résultats de l'exercice. Une fois qu'une moins-value est imputée aux résultats, elle ne fait pas l'objet d'une reprise. Aux fins de l'examen des titres, l'INO tient compte de plusieurs faits propres à chaque placement et de l'ensemble des facteurs qui pourraient indiquer une baisse durable de la juste valeur, comme une baisse importante ou prolongée de la juste valeur, des difficultés financières importantes de l'émetteur, la possibilité croissante de faillite ou de restructuration de l'émetteur, plus particulièrement pour les placements dans des sociétés privées. L'INO tient aussi compte des difficultés que pourrait avoir l'émetteur à commercialiser les technologies transférées.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux prêts et créances et aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable de l'actif ou du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés qui sont détenus aux fins de négociation ou de spéculation ou qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture sont constatés dans le bilan et évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats de l'exercice. Les instruments financiers dérivés de l'INO sont principalement constitués de contrats de change.

Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2011

Propriété intellectuelle

L'INO engage des frais pour l'obtention et le maintien de brevets des technologies qu'elle développe. Compte tenu de l'incertitude quant aux possibilités commerciales des technologies brevetées, ces frais sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Constatation des revenus

a) Assistance financière

L'INO applique la méthode du report pour comptabiliser l'assistance financière en regard du programme de recherche interne ou relative aux immobilisations et autres. L'assistance financière relative au programme de recherche interne est comptabilisée à titre « d'assistance financière reportée » et constatée aux résultats au moment où les charges sont constatées. L'assistance financière relative au programme d'achat d'équipement de recherche est comptabilisée à titre « d'assistance financière reportée » et est amortie et virée aux revenus au même rythme que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

b) Ventes de prototypes et de produits

L'INO constate les ventes de prototypes et de produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les marchandises sont expédiées aux clients, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

c) Contrats de recherche

Les revenus de contrats de recherche sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Ainsi, ces revenus sont constatés proportionnellement au degré d'avancement des travaux. L'INO utilise la méthode des efforts fournis selon laquelle le degré d'avancement est calculé en fonction des coûts engagés à la date du bilan par rapport au total estimatif des coûts. La valeur des travaux en cours est déterminée en tenant compte des coûts engagés à facturer et des encaissements reçus. Les pertes sont comptabilisées dès qu'il est possible de les déterminer.

d) Redevances et ententes de transferts de technologies

Les ententes d'octroi de licences à des entreprises prévoient généralement le paiement de redevances sur les ventes futures de produits développés à partir des technologies ainsi licenciées et la réalisation par l'INO de travaux de recherche scientifique additionnels pour le compte de certaines de ces entreprises. Les revenus ainsi générés sont constatés à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

e) Produits de loyer

Les produits de loyer découlant de baux contenant des clauses d'augmentation sont constatés selon une formule linéaire sur la durée du bail. L'écart entre les produits constatés et les montants exigibles en vertu des baux est présenté au bilan sous un poste intitulé « actifs ou passifs de loyer ». Aux 31 mars 2011 et 2010, aucun montant n'avait été comptabilisé à ce titre.

Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2011

Devises étrangères

Opérations en devises étrangères

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours du change à la fin de l'exercice. Les comptes de revenus et de frais sont convertis en dollars canadiens au cours du change au moment des opérations. Les gains ou pertes de change sont imputés aux résultats.

Filiale étrangère

Les états financiers de l'établissement étranger intégré sont réévalués en dollars canadiens selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les actifs et les passifs monétaires sont réévalués au taux de change en vigueur à la date du bilan tandis que les actifs et les passifs non monétaires sont réévalués au taux d'origine. Les produits et les charges sont réévalués au taux de change moyen annuel. Les gains ou les pertes de change résultant de cette réévaluation sont portés aux résultats.

Régimes d'avantages sociaux

L'INO comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés, déduction faite de l'actif des régimes. À cette fin, l'INO a adopté les conventions suivantes :

- Le coût des prestations de retraite gagnées par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service reconnues à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés.
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu de l'actif des régimes, les éléments d'actif sont évalués à leur juste valeur.
- L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur de l'actif du régime, si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime de retraite est de 19 ans en 2011.

Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2011

3 Assistance financière

- a) Assistance financière relative au en regard du programme de recherche interne

L'assistance financière dont bénéficie l'INO relative au financement du programme de recherche interne s'établit comme suit :

	Aide totale (2006 à 2011) \$	Solde de l'aide disponible au 31 mars 2011 \$	Revenus	
			2011 \$	2010 \$
Gouvernement du Canada Industrie Canada Développement économique Canada	15 000 000	-	7 000 000	5 000 000
	<u>30 000 000</u>	<u>-</u>	<u>6 000 000</u>	<u>6 000 000</u>
	45 000 000	-	13 000 000	11 000 000
Gouvernement du Québec	<u>34 952 000</u>	<u>-</u>	<u>6 952 000</u>	<u>7 000 000</u>
Assistance financière – Programme de recherche interne	<u>79 952 000</u>	<u>-</u>	<u>19 952 000</u>	<u>18 000 000</u>

Gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada, par le biais du programme Initiatives régionales stratégiques de Développement Économique Canada, a consenti une assistance financière maximale de 18 000 000 \$, laquelle a pris fin le 31 mars 2009. En juillet 2009, une nouvelle contribution de 12 000 000 \$ a été octroyée par Développement Économique Canada en vertu du Programme Croissance des entreprises et des régions pour la période de deux ans se terminant le 31 mars 2011. Au 31 mars 2011, un montant de 1 200 000 \$ était à recevoir sur la dernière tranche de 6 000 000 \$.

De plus, un accord d'assistance financière a été conclu le 19 février 2008 avec le gouvernement du Canada (Industrie Canada) qui consent à l'INO une assistance financière additionnelle de 15 000 000 \$, encaissée en totalité en avril 2008. En date du 31 mars 2011, l'INO a engagé les fonds reçus dans les dépenses admissibles définies par l'entente. Les revenus de placements générés par ces fonds seront engagés dans les dépenses admissibles du prochain exercice (note 5).

Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2011

Assistance financière reportée relative au programme de recherche interne :

	2011 \$	2010 \$
Assistance financière encaissée en avril 2008	15 000 000	15 000 000
Revenus de placements générés	814 942	766 925
Montant constaté au cours des exercices 2008 à 2011	<u>(15 000 000)</u>	<u>(8 000 000)</u>
	814 942	7 766 925
Moins la partie à court terme	<u>814 942</u>	<u>7 766 925</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>

L'assistance financière reportée relative au programme de recherche interne, d'un montant total de 814 942 \$ au 31 mars 2011 (7 766 925 \$ au 31 mars 2010), est investie en placements en valeurs mobilières (note 5).

Gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec a consenti une assistance financière de 34 952 000 \$, échelonnée sur cinq ans et prenant fin le 31 mars 2011. L'assistance financière annuelle a été entièrement reçue au 31 mars 2011.

Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2011

b) Programme d'achat d'équipement de recherche – gouvernement du Québec

Au cours de l'exercice 2006-2007, le gouvernement du Québec a octroyé une assistance financière de 12 800 000 \$ échelonnée sur cinq ans. Cette assistance financière a été accordée à raison de 90 % des coûts réclamés la première année et a été diminuée de 5 % par année pour atteindre 70 % des coûts réclamés en 2010-2011.

i) Assistance financière à recevoir relative aux immobilisations

L'assistance financière à recevoir se rapporte aux éléments suivants :

	2011 \$	2010 \$
Emprunt à terme d'un montant original de 8 000 000 \$ *	-	6 334 025
Programme d'achat d'équipement de recherche		
Emprunt à terme d'un montant original de 2 774 732 \$ *	-	943 085
Emprunt à terme d'un montant original de 2 754 500 \$ *	949 325	1 867 118
Emprunt à terme d'un montant original de 2 609 130 \$ *	1 334 371	2 190 453
Emprunt à terme d'un montant original de 2 421 000 \$ *	2 421 000	-
Achat d'équipement de recherche **	1 760 247	1 976 297
Frais de financement temporaire s'y rattachant	7 689	6 684
	<hr/>	<hr/>
	6 472 632	13 317 662
Moins la partie à court terme	3 018 255	9 050 985
	<hr/>	<hr/>
	3 454 377	4 266 677

* Ces emprunts ont été contractés pour des immobilisations et les versements sur ces emprunts sont faits directement par le gouvernement du Québec à l'institution financière prêteuse. En conséquence, une assistance financière à recevoir est comptabilisée pour un montant équivalant au capital de la dette correspondante.

** En vertu de l'entente d'assistance financière, l'équipement de recherche acheté par le biais de ce programme sera financé au moyen d'une dette à long terme remboursable par versements semestriels égaux échelonnés sur une période n'excédant pas cinq ans. Ces versements seront effectués directement par le gouvernement du Québec. Au 31 mars 2011, l'INO dispose d'un emprunt à terme autorisé d'un montant maximal de 2 240 000 \$ destiné à financer cet équipement (note 7).

Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2011

ii) Assistance financière reportée relative aux immobilisations

	2011 \$	2010 \$
Solde au début de l'exercice	24 151 598	24 593 099
Assistance financière de l'exercice pour l'acquisition d'immobilisations	2 168 864	2 718 351
Transfert aux revenus de l'exercice en compensation de l'amortissement correspondant	<u>(3 230 918)</u>	<u>(3 159 852)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>23 089 544</u>	<u>24 151 598</u>

iii) Assistance relative à des coûts de financement

L'INO bénéficie d'assistance financière en regard des charges d'intérêts liées à certaines dettes à long terme mentionnées à la note 9. L'assistance financière ainsi reçue s'élève à 445 681 \$ (509 777 \$ en 2010) et a été incluse aux revenus.

c) Programme Croissance des entreprises et des régions / Innovation

En 2009, l'INO a obtenu une assistance financière spéciale par le biais du programme Croissance des entreprises et des régions / Innovation de Développement Économique Canada pour améliorer sa capacité à commercialiser la technologie et le savoir-faire technologique issus de son Programme de recherche interne.

Cette assistance financière totalisant 779 551 \$ a été reçue en remboursement de 50 % des frais engagés de 1 559 101 \$ dont 992 858 \$ l'ont été pour l'acquisition d'immobilisations.

Un montant de 79 789 \$ (47 410 \$ en 2010) a été constaté aux résultats de l'exercice en compensation de l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2011

L'assistance financière reportée relative aux immobilisations se détaille comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Solde au début de l'exercice	441 501	280 766
Assistance financière de l'exercice pour l'acquisition d'immobilisations	-	208 145
Transfert aux revenus de l'exercice en compensation de l'amortissement correspondant	(79 789)	(47 410)
Solde à la fin de l'exercice	361 712	441 501

4 Stocks

	2011 \$	2010 \$
Matières premières	859 242	192 790
Produits en cours	520 265	307 968
Produits finis	70 099	290 340
	1 449 606	791 098

Le coût des marchandises vendues inclus aux résultats de l'exercice s'élève à 9 393 895 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2011 (10 190 598 \$ en 2010).

5 Placements en valeurs mobilières

Les placements en valeurs mobilières sont composés de titres à revenus fixes portant intérêt à des taux annuels effectifs et ayant les échéances suivantes :

	Échéance	Taux %	2011 \$	2010 \$
Dépôts à terme	2011 et 2012	0,55 à 1,41	823 800	1 631 360
Obligations corporatives	-	-	-	6 255 051
			823 800	7 886 411

Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2011

6 Immobilisations

			2011	2010
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Terrains	1 262 550	-	1 262 550	1 262 550
Immeubles	33 861 386	12 113 139	21 748 247	22 606 653
Améliorations locatives	73 984	29 593	44 391	59 187
Équipement de recherche	54 979 934	47 360 134	7 619 800	7 635 640
Équipement de production	374 264	352 466	21 798	59 700
Ameublement et équipement de bureau et de laboratoire	4 910 771	3 863 449	1 047 322	1 234 823
Véhicules	55 494	34 656	20 838	31 937
	<u>95 518 383</u>	<u>63 753 437</u>	<u>31 764 946</u>	<u>32 890 490</u>

7 Emprunts bancaires

L'INO dispose d'une marge de crédit autorisée au montant de 3 500 000 \$CAN (incluant une limite de 250 000 \$ pour crédit à demande en dollars US) portant intérêt au taux préférentiel et renouvelable annuellement. Elle possède également un crédit à demande au montant de 250 000 \$US pour des contrats de change à terme. Selon les termes de l'entente, l'INO est soumise à une clause restrictive en ce qui concerne le maintien d'un ratio financier minimum, lequel est respecté au 31 mars 2011. Au 31 mars 2011, cette facilité de crédit est utilisée pour un montant de 1 417 224 \$.

L'INO dispose aussi d'une marge de crédit temporaire de 2 240 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel, moins 0,15 %, obtenue dans le cadre du programme de financement des achats d'équipement avec le gouvernement du Québec. En vertu de la convention de crédit, le solde de la marge de crédit temporaire devra être remboursé le 30 septembre 2011. Au 31 mars 2011, un montant de 1 288 750 \$ était utilisé à même cette facilité de crédit.

Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2011

8 Dette à long terme

	2011 \$	2010 \$
Emprunts à terme		
Montant original de 650 000 \$, 5,27 %, garanti par des hypothèques immobilières, remboursable en versements mensuels égaux et consécutifs de 6 980 \$ incluant les intérêts, échéant en 2017	430 078	489 468
Montant original de 2 754 500 \$, 3,3695 %, garanti par une hypothèque-cession du contrat de subvention de 2 754 500 \$ avec le gouvernement du Québec, remboursable en versements semestriels égaux et consécutifs de 486 508 \$ incluant les intérêts et par un dernier versement de 486 854 \$ en octobre 2011 *	949 325	1 867 118
Montant original de 2 609 130 \$, 3,081 %, garanti par une hypothèque-cession du contrat de subvention de 2 609 130 \$ avec le gouvernement du Québec, remboursable en versements semestriels égaux et consécutifs de 458 544 \$ incluant les intérêts à compter de mars 2010 et par un dernier versement de 458 800 \$ en septembre 2012 *	1 334 371	2 190 453
Montant original de 2 421 000 \$, 2,679 %, garanti par une hypothèque-cession du contrat de subvention de 2 421 000 \$ avec le gouvernement du Québec, remboursable en versements semestriels égaux et consécutifs de 422 627 \$ incluant les intérêts à compter d'avril 2011, échéant en septembre 2013 *	2 421 000	-
Assistance financière remboursable à Développement économique Canada dans le cadre du Programme agrophotonique, d'une valeur nominale de 699 929 \$, sans intérêt (taux effectif de 6,96 %), remboursable par versements annuels allant du 1 ^{er} août 2010 au 1 ^{er} août 2015, les versements correspondront à 10 % des revenus générés par la commercialisation des produits développés par le biais de ce programme. Le cas échéant, le solde non remboursé deviendra exigible le 1 ^{er} août 2016. Le solde non actualisé est de 646 878 \$ au 31 mars 2011	469 480	488 517
Remboursés au cours de l'exercice	-	7 562 781
	5 604 254	12 598 337
Moins la partie à court terme	3 130 436	9 461 847
	<u>2 473 818</u>	<u>3 136 490</u>

* Les versements sont faits directement par le gouvernement du Québec à l'institution financière (note 3b).

Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2011

Les versements en capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2012	3 130 436
2013	1 335 376
2014	486 579
2015	73 293
2016	77 251

9 Renseignements supplémentaires à l'état des flux de trésorerie

a) Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2011 \$	2010 \$
Comptes débiteurs	72 339	161 733
Assistance financière à recevoir	(490 621)	516 155
Stocks	(658 508)	281 973
Contrats de recherche en cours	776 992	(333 993)
Charges payées d'avance	(174 280)	133 597
Comptes créditeurs et frais courus	(618 207)	1 750 588
Revenus reportés et avances sur contrats	960 093	395 065
Avantages sociaux futurs	(1 678 753)	(1 040 150)
	<u>(1 810 945)</u>	<u>1 864 968</u>

b) Opérations sans incidence sur la trésorerie

	2011 \$	2010 \$
Acquisition d'immobilisations incluse dans les comptes créditeurs et charges	185 162	278 689
Acquisition d'un placement dans une société privée en contrepartie des revenus reportés	-	259 200
Augmentation des apports reportés en contrepartie de de l'assistance financière à recevoir	2 168 864	2 926 496
Remboursement en capital de la dette à long terme par le gouvernement du Québec	9 050 985	2 542 891

c) Intérêts payés

	53 761	56 836
--	--------	--------

Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2011

10 Avantages sociaux futurs

L'INO offre des régimes d'avantages sociaux futurs dont un régime à prestations déterminées qui garantit à certains de ses salariés, le paiement des prestations de retraite.

a) Régime de retraite à prestations déterminées

L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite a été effectuée en date du 31 décembre 2009 et projetée jusqu'au 31 décembre 2010. L'information relative au régime à prestations déterminées se présente comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Obligations au titre des prestations constituées		
Obligations au titre des prestations constituées	(24 984 900)	(17 833 900)
Juste valeur des actifs du régime	23 028 300	19 464 600
Situation de capitalisation	(1 956 600)	1 630 700
Gain actuariel net (perte actuarielle nette)	4 278 400	(914 900)
Coût des services passés non amortis	(1 364 400)	(1 444 600)
Actif (passif) au titre des prestations constituées	957 400	(728 800)

La composition des actifs du régime est la suivante :

	% des actifs du régime	
	2011	2010
Actions canadiennes	23	23
Actions étrangères	37	34
Actif à court terme	10	9
Obligations	30	34
	100	100

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par l'INO sont les suivantes :

	2011 %	2010 %
Obligations au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	5,85	6,50
Taux de croissance de la rémunération	3,00	2,50
Coût des prestations		
Taux d'actualisation	6,50	7,50
Taux de rendement prévu des actifs du régime	6,25	6,00

Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2011

À compter du 1^{er} avril 2007, l'INO a décidé de ne plus accepter de nouveaux adhérents à son régime de retraite à prestations déterminées, tout en maintenant les conditions du régime pour le personnel ayant adhéré au régime avant cette date.

En vertu des lois régissant les régimes de retraite à prestations déterminées, l'INO devra effectuer des cotisations spéciales devant servir à combler les déficits techniques et de solvabilité du régime.

Les cotisations spéciales seront versées au régime eu égard aux recommandations formulées dans la dernière évaluation actuarielle du régime en date du 31 décembre 2009. Le calendrier des versements se fera de la manière suivante au cours des prochains exercices :

	\$
2012	629 640
2013	629 640
2014	629 640
2015	472 230
	<u>2 361 150</u>

Au cours de l'exercice, les cotisations versées par l'INO ont été de 2 106 500 \$ (1 521 100 \$ en 2010) incluant des cotisations spéciales de 1 077 480 \$ (823 080 \$ en 2010).

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées a évolué comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Solde au début de l'exercice	(728 800)	(1 772 000)
Charges de l'exercice	(420 300)	(477 900)
Cotisations versées par l'INO	2 106 500	1 521 100
Solde à la fin de l'exercice	<u>957 400</u>	<u>(728 800)</u>

b) Régime à cotisations déterminées

Le 1^{er} avril 2007, l'INO a instauré un régime de retraite à cotisations déterminées destiné aux employés embauchés après le 31 mars 2007. Au cours de l'exercice, les cotisations versées par l'INO ont été de 214 427 \$ (131 606 \$ en 2010).

c) Autres avantages sociaux futurs

Au 31 mars 2011, les obligations en vertu d'autres avantages sociaux futurs s'élèvent à 114 600 \$ (107 153 \$ en 2010). L'augmentation de la provision se rapportant à ces obligations s'est traduite par une augmentation de la charge de salaires et avantages sociaux de l'exercice au montant de 7 447 \$ (augmentation de 3 050 \$ en 2010).

Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2011

Au 31 mars, l'actif (le passif) relatif aux avantages sociaux futurs s'établit comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Régime de retraite à prestations déterminées	957 400	(728 800)
Autres avantages sociaux futurs	(114 600)	(107 153)
	<u>842 800</u>	<u>(835 953)</u>

11 Instruments financiers et gestion des risques

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, l'INO est exposée principalement aux risques suivants relatifs à l'utilisation d'instruments financiers : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit. L'analyse suivante permet d'évaluer les risques :

a) Risque de change

Une partie importante des « Achats de biens et de services » ainsi que des « Ventes et contrats » est réalisée en devises étrangères, principalement en dollars américains et en euros. L'excédent des revenus sur les charges de l'INO est donc exposé aux fluctuations des devises.

Au 31 mars 2011, l'INO a des contrats de change en cours en vertu desquels elle s'est engagée à vendre 231 833 € à des taux variant de 1,3541 à 1,3627 entre le 31 août 2011 et le 15 mars 2012. Ces contrats visent à couvrir des ventes en euros, mais l'INO ne les a pas désignés dans des relations de couverture. Ainsi, la juste valeur négative de ces contrats au 31 mars 2011 au montant de 3 090 \$ (13 598 \$ en 2010) a été comptabilisée aux résultats au poste perte de change et est incluse dans les comptes créditeurs et frais courus au bilan.

Le bilan inclut les montants significatifs suivants en dollars canadiens à l'égard d'actifs et de passifs financiers dont les flux de trésorerie sont libellés dans la devise suivante :

	2011 \$	2010 \$
En dollars US		
Trésorerie	277 734	115 157
Comptes débiteurs	946 854	862 294
Comptes créditeurs	266 004	407 209

Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2011

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la juste valeur des actifs et passifs financiers de l'INO.

L'INO juge minime son exposition au risque de taux d'intérêt sur ses dettes à long terme compte tenu du fait que la majeure partie des intérêts sont payés par le gouvernement du Québec.

c) Risque de crédit

Les principaux actifs financiers de l'INO, lesquels sont assujettis au risque de crédit, comprennent la trésorerie et les comptes débiteurs. La valeur comptable des actifs financiers au bilan représente le risque de crédit maximal à la date du bilan.

Le risque de crédit de l'INO est principalement imputable à ses comptes débiteurs. Les montants sont présentés dans le bilan déduction faite de la provision pour créances douteuses.

La provision pour créances douteuses a fait l'objet d'une estimation par la direction de l'INO en fonction de l'expérience antérieure et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle. Afin de réduire le risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des limites de crédit. Aucun client ne représente plus de 10 % du total des comptes débiteurs au 31 mars 2011 (en 2010, deux clients importants représentaient environ 30 % du total des comptes débiteurs). La provision pour créances douteuses s'établit à 200 000 \$ aux 31 mars 2011 et 2010.

Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux dépôts à terme est limité puisqu'ils sont détenus dans des institutions financières jugées reconnues.

d) Juste valeur

La juste valeur, des comptes débiteurs, de la partie à court terme de l'assistance financière relative au programme de recherche interne à recevoir, des emprunts bancaires ainsi que des comptes créditeurs et frais courus correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à taux variable correspond approximativement à sa valeur comptable étant donné que le coût de son financement fluctuera en fonction du marché et qu'elle comporte des conditions de financement que l'INO pourrait obtenir actuellement.

La juste valeur des dettes à long terme portant intérêt à taux fixes et garanties par le gouvernement du Québec n'a pas été calculée puisqu'un montant équivalent d'assistance financière à recevoir a été comptabilisé.

Finalement, la juste valeur de la dette à long terme ayant une valeur comptable de 430 078 \$ (489 468 \$ en 2010) est d'environ 396 000 \$ au 31 mars 2011 (437 000 \$ en 2010).

Institut national d'optique

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2011

12 Engagements

a) Engagements à long terme

Les versements exigibles au cours des quatre prochains exercices, s'établissent comme suit :

	Baux \$	Gaz naturel \$	Contrat d'entretien \$	Total \$
2012	41 412	212 000	155 772	409 184
2013	30 606	18 000	155 772	204 378
2014	24 641	-	-	24 641
2015	6 160	-	-	6 160

b) Ententes de développement de marché ou d'honoraires

En vertu de ces ententes, l'INO s'est engagée à verser 273 934 \$ en 2012. Ces montants sont versés à titre de frais de développement de marché ou d'honoraires à des sociétés ainsi qu'à des particuliers.

13 Gestion du capital

Le financement des activités de l'INO est assuré par divers programmes d'assistance financière gouvernementale. Ces programmes comportent des exigences quant à l'utilisation des sommes accordées. Ces exigences ont été respectées par l'INO au cours de l'exercice.

14 Événement subséquent

En avril 2011, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il verserait à l'INO une contribution non remboursable de 45 millions de dollars sur une période de 5 ans. Cette somme, versée en vertu du programme Croissance des entreprises et des régions de Développement économique Canada, permettra à l'INO de poursuivre ses activités de commercialisation de l'innovation et de transferts technologiques.